



Independent observer
of the Global Fund

La nouvelle stratégie (2023-2027) de la France en santé mondiale : Promouvoir une approche solidaire et multilatérale

Le 12 octobre 2023, le gouvernement français a présenté sa [nouvelle stratégie en santé mondiale](#) à l'occasion d'une conférence organisée au Centre international de Recherche sur le Cancer à Lyon. Cette stratégie reflète son engagement à relever les défis urgents en matière de santé mondiale suivant une approche profondément solidaire et multilatérale. Cet article explore les éléments clés de cette nouvelle stratégie et souligne son impact potentiel sur l'amélioration des résultats en matière de santé à l'échelle mondiale.

Cette stratégie s'articule autour de trois priorités thématiques et de deux axes transversaux :

Priorités thématiques

- Promouvoir des systèmes de santé équitables et résilients, qui permettent à tous et toutes d'avoir accès à des services de santé de qualité, et atteindre ainsi la couverture santé universelle : la nouvelle stratégie de la France met fortement l'accent sur le renforcement des systèmes de santé dans les pays partenaires et la promotion des services de santé centrés sur la personne. Reconnaissant que des systèmes de santé solides sont essentiels pour garantir l'accès à des soins de santé de qualité pour tous, cette approche vise à renforcer les infrastructures de santé, à

améliorer la formation, le renforcement des capacités des professionnel.le.s de santé et à atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU). La stratégie de la France insiste sur l'importance de la CSU comme moyen d'améliorer les résultats sanitaires et de réduire les inégalités en matière de santé.

- Promouvoir la santé et le bien-être des populations, prévenir les maladies et lutter contre elles à tous les âges de la vie à travers par une aide aux initiatives visant à prévenir les maladies et à promouvoir la santé et le bien-être, à créer des systèmes de soins de santé plus accessibles pour les personnes et à lutter contre les maladies infectieuses. « En cohérence avec sa stratégie nationale de santé publique, la France cherche à promouvoir, dans son action internationale, la mise en œuvre de politiques publiques qui favorisent des interventions efficaces centrées sur la personne et son environnement pour agir à la fois sur les déterminants de santé et les facteurs de risque qui peuvent être individuels ou collectifs, environnementaux, sociaux et économiques. Sachant que les inégalités sociales de santé sont le produit des inégalités cumulées tout au long de la vie en fonction des conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ces dernières entravent l'accès et les modalités d'accès aux services de santé. » (voir p. 30)
- Mieux se préparer et répondre aux urgences de santé publique et aux conséquences du changement climatique, dans une approche « Une seule santé »: La France reconnaît l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale, et s'engage à promouvoir une approche "Une seule santé" dans ses actions en santé mondiale. Cela implique de renforcer la collaboration entre tous ses secteurs, afin de prévenir les maladies émergentes et de promouvoir un développement durable. « L'approche « Une seule santé » doit être transversale à l'ensemble des actions menées en matière de PPR face aux pandémies afin de rééquilibrer la prise en compte de la santé animale et de l'environnement par rapport au seul prisme de la santé humaine. » (Voir p. 41)

Les axes transversaux

En plus des trois priorités susmentionnées, deux axes transversaux déclinés en sept objectifs spécifiques serviront de piliers pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie :

- Participer à la création d'une nouvelle architecture mondiale en santé s'appuyant sur la complémentarité de l'action bilatérale et multilatérale

Nouvelle architecture mondiale en santé : La France s'engage à participer à la création d'une nouvelle architecture mondiale en santé, avec l'Organisation mondiale de la santé au centre, en s'appuyant sur la complémentarité de l'action bilatérale et multilatérale. Cette architecture doit être plus solide et solidaire pour mieux répondre aux défis de la santé mondiale.

Renforcement des partenariats : La stratégie vise à renforcer les partenariats entre les universités, les instituts de recherche, les établissements de santé publique et les ONG pour renforcer la recherche et l'expertise en santé mondiale. Cela implique de favoriser la coordination des acteurs français, francophones et internationaux.

Effort bilatéral et multilatéral : La France s'engage à renforcer son effort bilatéral pour le renforcement des systèmes de santé, complémentaire à ses investissements dans les instruments financiers multilatéraux. La France va investir [2 milliards d'euros](#) dans les fonds multilatéraux sur la période 2023-2025, soit une augmentation de 33 % par rapport à la période 2020-2022.

Construction collective : La stratégie est le fruit d'une construction collective, en équipe, impliquant différents acteurs de la santé mondiale. La France s'engage à faire vivre le multilatéralisme et la solidarité au bénéfice du bien-être et de la santé des populations.

- Faire de la recherche et de l'expertise publique et privée des leviers d'action et d'influence au service de la stratégie en santé mondiale.

La nouvelle stratégie française en santé mondiale pour la période 2023-2027 vise très précisément à faire de la recherche et de l'expertise publique et privée des leviers d'action et d'influence pour renforcer les systèmes de santé, lutter contre les maladies, renforcer la sécurité sanitaire et mieux se préparer et répondre aux urgences de santé publique et aux conséquences du changement climatique. La stratégie vise également à favoriser la coordination des acteurs français, francophones et internationaux pour renforcer la recherche et l'expertise en santé mondiale. Cela implique de renforcer les partenariats entre les universités, les instituts de recherche et les établissements de santé publique. Dans la même perspective, la stratégie propose enfin de développer davantage les initiatives locales, les mécanismes de gouvernance participative et la prise en compte des communautés pour améliorer la santé mondiale. Cela implique de renforcer la participation des populations locales dans la conception et la mise en œuvre des programmes de santé.

Un engagement fort contre lutte contre les maladies infectieuses

L'objectif spécifique 3 de la Priorité 2 de la nouvelle stratégie en santé mondiale souligne que le France entend poursuivre et intensifier la lutte contre les maladies infectieuses, parmi lesquelles le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. La Stratégie (p. 38) dit précisément ce qui suit :

En partie à cause de la pandémie de COVID-19, un recul des progrès accomplis ces 20 dernières années a été constaté dans la lutte contre le VIH/ syndrome d'immunodéficience acquise (sida), la tuberculose et le paludisme, la poliomyélite, les maladies émergentes et les maladies tropicales négligées (MTN). La lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, les coronavirus et les prochaines pandémies constitue un seul et même combat de santé mondiale, pour lequel la France reste mobilisée, à travers son engagement au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (« Fonds mondial »), UNITAID, GAVI et l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP).

Il est important de rappeler que la France est l'un des principaux pays contributeurs depuis la création du Fonds mondial. Avec une contribution à hauteur de 1,6 milliard d'euros, c'est le deuxième plus grand contributeur (après les États-Unis) du Cycle de subvention 7 en cours.

Somme toute...

La nouvelle stratégie française en santé mondiale est un engagement fort de la France pour la santé de tous, partout dans le monde. Elle est en ligne avec les engagements internationaux de la France, notamment les Objectifs de développement durable des Nations Unies. En renforçant les systèmes de santé, en donnant la priorité à la couverture sanitaire universelle, en promouvant le développement durable, en renforçant la sécurité sanitaire mondiale et en faisant progresser la recherche et l'innovation, la France vise à relever les défis urgents en matière de santé mondiale et à améliorer les résultats sanitaires pour tous. Grâce à des partenariats et à une collaboration avec d'autres pays et parties prenantes, la stratégie de la France peut avoir un impact significatif sur l'évolution de la santé mondiale et favoriser un monde plus sain et plus équitable.

Pour en savoir davantage sur : [la nouvelle stratégie française en santé mondiale](#)

[Read More](#)
